



**HAL**  
open science

## Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives. 2014, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02036953

**HAL Id: hceres-02036953**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036953v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Sciences et techniques des activités  
physiques et sportives

de l'Université de Valenciennes et  
du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150007651

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Faculté des sciences et métiers du sport (FSMS), UVHC - Campus Mont Houy.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Cette licence s'inscrit dans le domaine des *Sciences, technologies, santé* de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis. La formation propose un tronc commun en première année (L1), un début de spécialisation en deuxième année (L2) et une différenciation complète en troisième année (L3) avec un ensemble de spécialités : *Activités physiques adaptées santé (APAS)*, *Education motricité (EM)* et *Management du sport (MS)*. La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)*, qui s'insère dans un contexte concurrentiel fort où d'autres formations existent dans les universités voisines de l'académie de Lille, a fait le choix pour être attractive de développer l'ouverture vers le milieu professionnel à travers des stages qui débutent dès la L1.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'offre de formation proposée est globalement cohérente et claire, et permet aux étudiants d'acquérir des compétences en rapport avec les métiers de niveau cadre intermédiaire visés, conformes à celles définies dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). De plus, les modalités pédagogiques de cette mention sont globalement en accord avec le cadre usuel défini en *STAPS* pour les licences. En revanche, rien n'est renseigné sur la poursuite des études en master. Les contenus des enseignements pour les trois spécialités *APAS*, *EM* et *MS* sont cohérents et en rapport avec les objectifs pédagogiques et professionnels définis par l'équipe de formation. Cependant, aucune règle spécifique ne semble prévaloir concernant l'attribution des crédits européens ECTS associés aux unités d'enseignements (UE) et aucun renseignement n'est apporté dans le dossier concernant les heures attendues de travail étudiant. Le nombre d'étudiants inscrits est en nette augmentation, ce qui montre une forte attractivité en relation avec l'offre proposée et est en accord avec la tendance nationale. Plusieurs enseignements de culture générale, ainsi que la certification en informatique et internet (C2i) et une langue vivante sont proposés durant le cursus licence. Des UE libres sont prévues dans le programme des différentes spécialités soit pour renforcer le niveau des étudiants, soit pour acquérir des compétences complémentaires à celles de la spécialité choisie.

La formation est bien positionnée par rapport au contexte universitaire, régional et national. Le dossier annonce une orientation active et des passerelles de réorientation (pris en charge par le service d'information d'orientation et d'insertion professionnelle), mais malheureusement sans apporter de précision. Les demandes pour une mobilité internationale sont prises en charge par le service central des relations internationales de l'UVHC. S'il est souligné dans le dossier que 10 % d'étudiants de l'établissement sont internationaux, que 280 étudiants de l'Université effectuent une mobilité internationale durant leur cursus et que pour les aider des bourses sont attribuées sur critères sociaux (AMI, Erasmus, Blériot ou bourse d'aide au voyage), il est regrettable qu'aucun renseignement spécifique concernant les étudiants de *STAPS* ne soit présenté. L'équipe pédagogique semble cependant soucieuse de ce point et annonce dans le dossier qu'un responsable des relations internationales est en cours de recrutement afin d'améliorer la mobilité internationale.

Afin d'aider les étudiants à construire et à structurer leur projet professionnel, un portefeuille électronique de compétences (PEC) est élaboré, des stages généralistes sont possibles à partir de la L1 ainsi que des stages en relation avec la spécialité à partir de la L2. Un dispositif intéressant est mis en place lors du premier semestre (S1) afin de détecter les étudiants en difficulté et les réorienter ou renforcer les fondamentaux. Il consiste à effectuer trois contrôles continus (CC) en S1 à un mois d'intervalle. Grâce aux résultats obtenus, un tuteur est désigné pour que l'étudiant ait un soutien personnalisé. Les étudiants suivent également pendant une semaine des UE de remise à niveau. En revanche, et concernant les autres semestres, les étudiants sont seulement évalués par des contrôles terminaux (CT). Il serait plus logique d'avoir également des contrôles continus pour une meilleure évaluation générale et un meilleur suivi dans le temps. L'obtention de la licence passe par un système de compensation classique entre les UE d'un même semestre et d'une même année. Un système d'évaluation des enseignements par les étudiants est établi par l'établissement, sans qu'il y ait d'explication claire sur l'application de cette procédure au niveau de la licence *STAPS*. C'est ainsi que les dispositifs d'aide à la réussite décrits dans le document sont ceux préconisés par l'Université et qu'aucune indication ne précise leur mise en œuvre (hormis en S1). Les étudiants « sportifs de haut-niveau » et ceux en situation de handicap peuvent bénéficier d'adaptations classiques durant le cursus licence. On peut déplorer qu'aucune adaptation pour les étudiants en formation continue ne soit proposée.

L'orientation des étudiants vers les milieux professionnels est préparée grâce à des conférences, colloques, congrès, interventions de professionnels, UE de préprofessionnalisation et un projet professionnel élaboré grâce au PEC et à l'accompagnement par des enseignants référents. A cela s'ajoute un dispositif de parrainage, uniquement dans le cadre de la spécialité *Management du sport*. Le taux de poursuite d'études ne peut pas réellement être apprécié et commenté objectivement à partir du faible effectif qui a répondu à l'enquête menée en mai 2013 (seulement 16 étudiants ont répondu, et seulement 6/16 sont inscrits en M1 et 9 étudiants sur 16 ont intégré le milieu professionnel). Aucun renseignement n'est donné concernant les sortants non diplômés. On note également qu'un certain nombre de ceux qui ont réussi en L1 ne se sont pas inscrits en L2 (en 2010-2011, Sur 76 étudiants

ayant réussi la L1 seuls 57 se sont inscrits en L2 et en 2011-2012, sur 108 étudiants ayant réussi la L1 seuls 80 se sont inscrits en L2). C'est ainsi qu'il est difficile d'évaluer une formation dès lors que le devenir des étudiants n'est pas suffisamment renseigné.

Le pilotage de la formation est assuré par l'intermédiaire du conseil d'enseignants et du conseil de direction de la FSMS. Ceux-ci se réunissent périodiquement pour traiter des problèmes d'ordre pédagogique ou fonctionnel. A ces deux conseils s'ajoute un conseil de perfectionnement, constitué également au niveau de la FSMS, regroupant des enseignants et des étudiants élus et qui a pour objet de traiter les modifications importantes d'ordre pédagogique. Il se réunit deux fois par semestre. Comme perspective pour le prochain contrat quinquennal, la FSMS envisage que des professionnels intervenants dans la formation et des tuteurs de stage intègrent ce conseil. Du point de vue pédagogique, l'équipe de formation est composée de 18 enseignants titulaires dont seulement 6 enseignants-chercheurs titulaires, 1 enseignant-chercheur associé et 11 enseignants du second degré (5 agrégés et 6 certifiés). Ce nombre réduit d'enseignants-chercheurs pose question dans la mise en œuvre des enseignements scientifiques devant normalement leur incomber. Un manque flagrant de soutien administratif et une absence de renseignement concernant le secrétariat sont aussi à souligner. Il ressort ainsi du dossier des difficultés de pilotage de la formation. De plus, si un grand nombre de professionnels (11 professionnels) interviennent dans la spécialité *APAS*, seulement 3 intervenants professionnels sont associés aux spécialités *MS* et *EM*, ce qui est trop faible, en particulier pour la spécialité *MS*. Soulignons cependant qu'un système d'autoévaluation a été élaboré afin de remédier aux différentes difficultés rencontrées durant la formation et que la FSMS a pris en compte les remarques et les recommandations faites par l'AERES. Concernant la communication, plusieurs dispositifs sont mis en place dans le but d'informer les lycéens : participation au forum DEM20 (Découverte des Métiers pour une Meilleure Orientation), aux journées de la Sciences, aux Journées Portes Ouvertes et aux salons de l'étudiant organisés à Valenciennes et à Lille. De plus, un partenariat Bac-3/Bac +3 a été développé avec le lycée Watteau pour que les lycéens participent à des cours de soutien en anatomie et physiologie. A noter également que les lycéens de terminale participent à une journée d'expérimentation en physiologie de l'effort qui se passe dans la Faculté des Sciences et Métiers du Sport.

- Points forts :

- Une participation des professionnels dans la formation *APAS*.
- La mise en place des stages durant tout les semestres du cursus pour mieux se familiariser avec le milieu professionnel.

- Points faibles :

- Le faible nombre d'actions pour favoriser la mobilité nationale et internationale des étudiants.
- La connaissance partielle du devenir des étudiants, notamment les non diplômés.
- Le faible pourcentage de réussite en L1 (34 %).
- L'absence de renseignement concernant la poursuite d'études et les sortants non diplômés, surtout ceux qui ont réussi la première année (L1) et qui ne se sont pas inscrits en L2.
- Le manque de possibilité d'ouverture vers les autres formations dans le cadre d'un parcours personnalisé.

- Recommandations pour l'établissement :

En sus des perspectives proposées par la FSMS (améliorer le conseil de perfectionnement afin de faire participer des professionnels dans la formation et des tuteurs de stage ; développer des mutualisations ; transformer le stage club L2 en modules en APS ; mettre en place un module transversal appelé NUMERIMAPS ; développer la liaison BAC-3/BAC+3 et les relations internationales en vue d'optimiser le taux de réussite au CLES), il serait souhaitable :

- de soutenir en termes de personnel administratif et d'enseignants-chercheurs cette mention de licence et également de lui apporter une aide au suivi de l'insertion professionnelle,
- de favoriser la mobilité nationale et internationale des étudiants,
- de donner la possibilité aux étudiants d'avoir un parcours spécifique à travers une ouverture (UE libres) vers les autres parcours de l'Université,
- de favoriser la poursuite d'études en master.

Par ailleurs, un nombre de professionnels plus important intervenants dans la spécialité *Management du sport* devrait permettre une meilleure adéquation de cette formation avec le monde socio-économique.



# Observations de l'établissement



## **Vague E – FSMS**

La Faculté des Sciences et Métiers du Sport (FSMS) a maintenant 20 ans, les compétences de ses étudiants sont identifiées et reconnues dans son bassin d'emploi et de nombreuses structures privées ou publiques font appel à elle pour recruter de nouveaux collaborateurs, former leurs employés ou co-organiser des manifestations de sports et de loisirs. Le nombre de ses étudiants a été multiplié par 7 en 20 ans sans que cela desserve les quatre autres UFR STAPS de l'académie ou nuise à la logique de l'offre de formation régionale.

Néanmoins, des axes de progrès restent à développer : a) Structurer et dynamiser le réseau des anciens pour faciliter l'intégration des étudiants dans le monde socio-économique et enrichir le conseil de perfectionnement de la Faculté, lui donner une visibilité en institutionnalisant la remise officielle des diplômes. b) Développer en interne à la Faculté, un observatoire spécifique à l'insertion STAPS pour affiner la connaissance du devenir de nos étudiants et avoir un retour plus exhaustif sur les emplois sportifs dans le Hainaut-Cambrésis et de l'intensité de l'essaimage régional, national et international afin d'affiner le pilotage des formations. c) Développer en interne une action visant à stimuler et dynamiser la mobilité internationale, en proposant aux étudiants un accompagnement stimulant. La prise de responsabilité en 2010 d'un enseignant-chercheur en lettre ayant une activité de recherche intensive à l'international, renforcée par l'arrivée de la première enseignante en langue à la FSMS a permis d'ores et déjà d'engager cette action.

Plus spécifiquement, dans le contexte économique actuel, la FSMS souffre du faible nombre de création de postes au niveau national et de l'impossibilité de redéployer des postes en interne à l'UVHC. Néanmoins, nous avons eu l'opportunité l'année dernière de bénéficier d'un des 1000 emplois mis à la disposition des universités par l'état (PRAG en langue). De même, pour renforcer l'adossement à la recherche et la mise en œuvre de ses enseignements scientifiques, la FSMS a transformé un poste de PRAG en poste de maître de conférences pour un recrutement en septembre 2014. Elle soutient ses PRAG (1 en histoire – 1 en sciences de l'éducation) et PAST (Biomécanique et Analyse 3D des Mouvements Humains) qui s'engagent dans une formation doctorale (délégations, décharges) et qui publient significativement, tout en sollicitant régulièrement l'établissement pour les promouvoir sur des postes d'enseignants-chercheurs.

Le nombre d'intervenants extérieurs sera majoré dans la nouvelle accréditation afin de permettre une meilleure adéquation de la filière management du sport avec le monde socio-économique. Cependant, il faut noter que les enseignants à la tête des spécialités sont d'anciens professionnels ou des professionnels en exercice. En ce qui concerne le responsable de la spécialité management du sport, c'est un ancien joueur de football professionnel, entraîneur et préparateur physique au niveau professionnel, ancien directeur d'une Société Anonyme d'Économie Mixte Sportive (Club de football

professionnel) ; le responsable de filière APAS est un PAST kinésithérapeute, ostéopathe, docteur en biomécanique qui conserve une activité clinique dans un hôpital le matin et se consacre l'après-midi à l'enseignement, la gestion administrative de la spécialité et à la recherche au sein du LAMIH : l'UMR-CNRS 8201 ; le responsable de la spécialité Education et Motricité a été en poste en lycée durant plus de 10 ans. De plus, une des originalités de la FSMS, qui est une Faculté à taille humaine, est qu'elle peut mettre ses étudiants en stage chaque semestre, à partir du second semestre, afin de conforter et d'affiner leurs choix professionnels tout au long de leur cursus, mais aussi de les confronter durant leurs jurys de stage aux retours exigeants des professionnels. Enfin, le contrôle continu est général aux semestres de la licence ainsi, toutes les 4 semaines d'enseignement, une semaine banalisée (prévue une année à l'avance pour faciliter l'organisation des étudiants salariés et de haut niveau) est consacrée aux soutiens et aux évaluations. Cette manière d'évaluer les connaissances permet de favoriser la réussite des étudiants tout au long du cursus à la fois par l'incitation à un travail régulier, mais aussi par l'identification de difficultés spécifiques dès le premier mois de cours, afin de proposer des aides personnalisées ou une réorientation. Le faible taux de réussite en L1 s'explique quant à lui principalement par la nature non sélective de la licence STAPS qui voit arriver sur ses bancs des étudiants ne possédant pas les prérequis nécessaires au suivi de la formation, ou qui ne sont pas enserrés dans le milieu sportif ou uniquement motivés par l'obtention de bourses. Enfin, la méconnaissance des formations STAPS conduit à des réorientations entre la L1 et la L2. Ainsi, le support de PRAG gouvernemental obtenu à la rentrée 2014 a été ciblé pour partie sur l'optimisation du continuum bac-3 / bac+3 afin de mieux faire connaître la réalité des formations STAPS aux lycéens, par exemple via des journées d'immersion au sein des formations STAPS. Pour faciliter les réorientations ou aménager des passerelles entre les différentes spécialités, des enseignements d'ouverture sont obligatoires chaque semestre en licence. Enfin, des séminaires sont proposés aux étudiants de L3 pour affiner leurs choix quant à leur poursuite d'étude.

Pr. Mohamed OURAK  
  
Président de l'Université  
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis